

CHARTRE DU VISITEUR

Château de Flaugergues

MONUMENT ET JARDIN / SITE HISTORIQUE PRIVÉ

Bienvenue dans l'un des nombreux monuments et jardins historiques privés français !

Face à la crise du Covid-19, afin d'assurer une ouverture des sites dans le respect des conditions de sécurité sanitaire - tant pour le public que pour le personnel sur place - la Demeure Historique a élaboré cette **charte du visiteur**.

Souhaitant que votre expérience de visite se déroule dans les meilleures conditions, et afin d'assurer votre propre sécurité, cette charte du visiteur demande un **engagement de votre part à respecter les différentes mesures sanitaires du site que vous allez visiter**. Les propriétaires-gestionnaires se sont eux-mêmes engagés à respecter le plan de sécurité sanitaire Covid-19, proposé par la Demeure Historique, dont sont issues ces mesures.

1. Respectez les **gestes barrières** et du **principe de distanciation sociale** (rester à plus d'1 mètre de chaque visiteur/ famille) sur l'ensemble du parcours visiteur de votre arrivée à votre départ ;
2. Respectez les **mesures d'hygiène** indiquées dans les lieux collectifs (en particulier dans les sanitaires) ;
3. **Achetez votre billet en ligne et à l'avance** (dans la mesure du possible) ;
4. **Évitez tout rassemblement ou attroupement** (files d'attentes, pièces visitées, boutiques, animations...);
5. Respectez les **consignes spécifiques du site et les indications du propriétaire gestionnaire**.
6. **Le Port du masque est obligatoire dans les intérieurs.**

Possibilité d'acheter un masque à la billetterie (1€).

En visitant ce site patrimonial, vous vous engagez à respecter l'ensemble des mesures présentées ci-dessus.

Face à la crise, tous responsables !

Nous vous remercions infiniment pour votre confiance, votre compréhension et le respect de cette charte du visiteur.

Pour le Château de Flaugergues

Pierre de Colbert

